

Argenta Fund of Funds Dynamique est un compartiment de "Argenta Fund of Funds", une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois à compartiments multiples soumise à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. La SICAV a été créée le 8 décembre 2009 pour une durée indéterminée. La SICAV est soumise à la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne (voir prospectus).

### Objectif et politique d'investissement

L'objectif principal d'ARGENTA FUND OF FUNDS – DYNAMIQUE est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, grâce à des investissements dans une sélection d'OPC. Plus précisément, le compartiment ARGENTA FUND OF FUNDS – DYNAMIQUE investira principalement en parts d'OPC obligataire et d'OPC investissant en actions. Les OPC investissant en actions et les OPC investissant en obligations d'entreprises ne représenteront pas, respectivement, plus de 75% de la valeur du compartiment. A titre secondaire, les investissements directs dans des actions et obligations d'entreprises seront, sur base cumulée, inférieurs à 50% de la valeur du compartiment. Accessoirement, ARGENTA FUND OF FUNDS – DYNAMIQUE pourra détenir des liquidités. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 7 ans.

### Chiffres-clés au 24/11/2011

Valeur d'inventaire	EUR	871.18
Actifs Nets	EUR	3.474.247.33
Date de lancement		18/03/2010
Valeur initiale	EUR	1 000.00
Code ISIN		LU0476180459

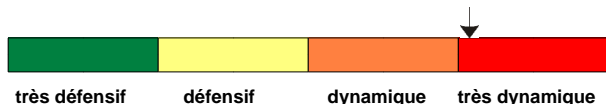
### Structure des frais

Frais de souscription	2.00 %
Frais de rachat	0.00 %
TER (Total Expense Ratio) 1°	3.07 %
PTR (Portfolio Turnover Ratio) 2°	26.37 %

### Classe de risque 5

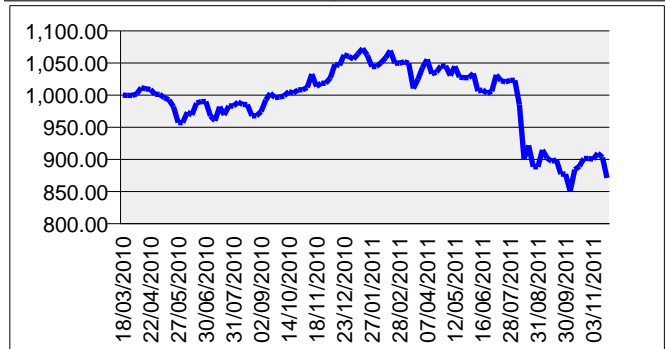
Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.

Vu la composition du compartiment, le produit est classé sous la classe de risque BEAMA 5 sur une échelle de 0 (risque faible) à 6 (risque élevé). Cette classification est basée sur l'écart-type du compartiment ou de l'indice de référence.



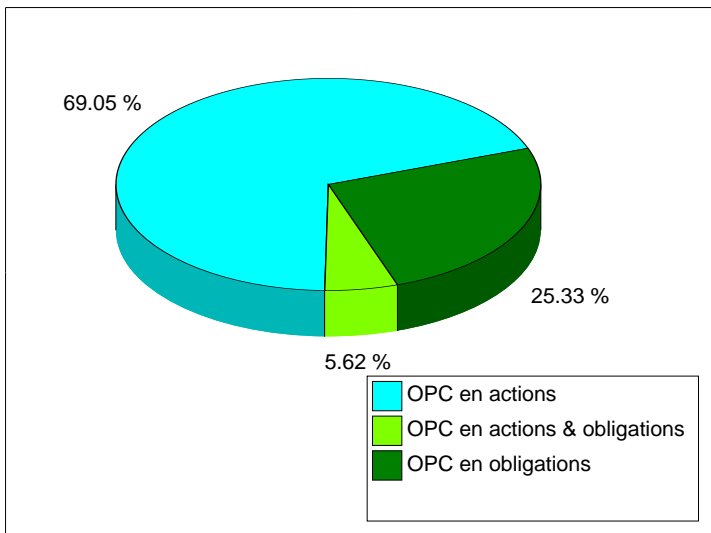
Le rendement sera ajouté l'année suivant le lancement du compartiment.

### Evolution de la valeur d'inventaire (EUR)



## Argenta Fund of Funds Dynamique

(\*) Les rendements sont basés sur des données historiques qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés hors frais et taxes.



### Compositions des actifs au 24/11/2011

SCHRODER INTL EURO CORP-AAC	7.36 %	est un compartiment de la sicav luxembourgeoise Schröder International Selection Fund, de type OPC ouvert.
ARGENTA-SEC PHARMA-CHIME EUR	5.14 %	est un compartiment de la sicav luxembourgeoise Argenta-Fund, de type OPC ouvert.
AF ACT EUR HIGH VALUE	5.10 %	est un compartiment de la sicav luxembourgeoise Argenta-Fund, de type OPC ouvert.
LYXOR ETF EURO STOXX 50 D SH	4.77 %	est un FCP de droit français constitué en France, de type ouvert.
CARMIGNAC PORT-COMMODITIES	4.29 %	est un FCP français, de type OPC ouvert.
ARGENTA-FUND RESPONSIBLE GROWTH	4.18 %	est un compartiment de la sicav luxembourgeoise Argenta-Fund, de type OPC ouvert.
INFRASPHERE I	4.03 %	est un compartiment de la sicav française Edmond de Rothschild, de type FCP ouvert.
ST HONORE GLOB CONVERT I	3.91 %	est un FCP français, de type OPC ouvert.
ARGENTA-FUND DISTRIBUTION EUROPE	3.90 %	est un compartiment de la sicav luxembourgeoise Argenta-Fund, de type OPC ouvert.
VANGUARD GLBL STK-B INV EUR*	3.42 %	est un compartiment de la sicav irlandaise Vanguard Investment Series, de type OPC ouvert.
<b>% de l'actif du top 10</b>	<b>46.10 %</b>	
<b>Nombre des positions</b>	<b>31</b>	

(\*) Ces fonds ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

1. Total Expense Ratio (TER) exprime, de manière rétrospective et en pourcentage de la fortune du fonds, l'ensemble des commissions et frais imputés.  
 2. Portfolio Turnover Rate (PTR) Cet indicateur mesure l'importance des frais accessoires occasionnés au fonds lors de l'achat et de la vente de placements. Il recense le nombre de transactions opérées dans le cadre d'arbitrages ciblés par rapport au patrimoine net moyen du fonds.